

Compte rendu réunion Commission des Affaires Maritimes et Portuaires 19 Octobre 2016

Présents : Mme F. NOEL (SPL), Gilles AUGER (Mairie), Secrétaire mairie, (YCSV), Rémy NOEL (SNSM), Michel TRAISNEL (Cotentin Nautic), Guy LEPETIT (Mairie), Lucien POIROT (AUPPSV), Alain PERROT (CNBSV), POISSON (PLMSV), Sébastien MASSIEU (), LEGRAVAND (St VAAST MARINE)

1-Intervention AUPPSV

Bilan des prestations fournis à la municipalité par la SPL

- Semi marathon fourniture électrique
- Bal 14 juillet fourniture électrique
- Feux d'artifices fourniture électrique
balisage de la zone
présence du personnel SPL
- Marchés fourniture électrique sur les quais au mois d'Août
mise à disposition et entretien des parkings
- Lâcher de lanternes conditions de réalisation incontrôlées
fourniture électrique
- Course du Run fourniture eau et électricité
balisage et entretien de la zone
- Fête foraine balisage de la zone
fourniture eau et électricité pour un tarif dérisoire
nuisance sonore
nettoyage de la zone
diminution fréquentation
- Tatihou mise à disposition du parking
- mise à disposition et entretien des sanitaires
- Espaces verts entretien par les agents du port

Comptes rendus des conseils municipaux

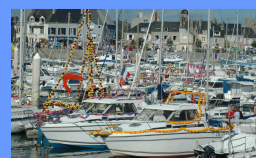
- propos à l'encontre de la SPL à contrôler avant diffusion
- non paiement de la taxe feu d'artifice qui est perçue directement par la municipalité
- déficit de la commune à cause du port (295000€ donnés par la SPL par la convention du 28 Juin 2013)
- la SPL est la seule à être passée en forfait annuel pour la taxe de séjour avec un tarif exorbitant sans en connaître les éléments de calcul alors que la fréquentation est en diminution et pourquoi pas le camping qui fonctionne de manière identique

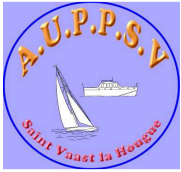
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





Réclamation de la Mairie

- Participation financière à l'entretien des espaces verts (5000€)
- Taxe de séjour exorbitante (4000€)

Réclamation des plaisanciers

- participation de la municipalité aux coûts engendrés par son utilisation du domaine portuaire qui est mis gratuitement à sa disposition
- coûts supportés par les plaisanciers (80%)
- aucune dotation de la municipalité sur le budget 2015

Observations

- Le port est une vitrine pour la ville et tout le tourisme du Val de Saire en profite
- On peut aussi demander la fermeture de la zone portuaire comme ça se fait dans certains ports
- On peut demander également l'installation de parcmètre ce qui se fait également dans certains ports
- L'ensemble de vos activités ne rapportent rien aux plaisanciers si ce n'est que nuisance et coût de fonctionnement supplémentaire

2-Traversées de Tatihou

- Emplacement du village mal perçu tant au point de vue emplacement que l'interdiction de circulation pendant plus d'une semaine
- Manque de concertation
- Solution à trouver avant que le département ne cherche ailleurs
- Problèmes relationnels entre commerçants et industriels
- Recherche d'une animation « Fête de St Vaast », animations très réussies dans d'autres provinces

3-Utilisation des cales

- Le problème d'utilisation des cales et du parking pour les remorques toujours d'actualité
- Pourquoi pas la construction d'une nouvelle cale avec parking associé
- Mettre en place des moyens de perception de la taxe prévue aux tarifs SPL
- Trouver un parking réservé pêcheur

4-Propreté du port

- Net progrès depuis quelques mois
- La SPL a mis en place de nouvelles poubelles
- Utilisation abusive des ces poubelles par les riverains
- Il y a encore du matériel en dépôt sauvage
- Courrier aux pêcheurs pour enlèvement des matériels de pêche avant intervention T. LETESSIER, agent de police portuaire du Conseil Départemental
- Verbalisation par la fonctionnaire de police de la ville
- Beaucoup de récupération sur le plan d'eau

5-Pontons

- Remplacement des pontons F et K cette année, le ponton F dès le 15 Novembre

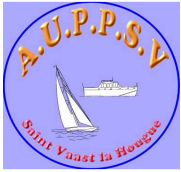
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





- Entretien des pontons visiteurs laissés libre très contraignant
- Peut on envisager une occupation des ces pontons par un déplacement de navire venant d'autres pontons ?

6-Ecole de voile

- Projet retravaillé avec architecte et responsables école de voile pour la définition des besoins
- Nécessité d'un budget complémentaire pour la finalisation du projet
- Coût estimé du projet 1M€
- Intégration de salles de réunion
- Présentation photographique du projet
- Demande d'autorisation pour aval sur le type de construction
- Pas de soucis du coté des Architectes des Bâtiments de France

7-Marina

- Choix des repreneurs au mois de Novembre
- Ce sera une AOT avec possibilité de création d'un fond de commerce selon la loi Pinel
- 3 candidats, professionnels de la restauration, seront audités par le CA de la SPL le 10 Novembre
- Les travaux de mise en conformité seront à la charge du repreneur
- Doit être réglé d'ici fin Novembre
- Ouverture probable Pâques 2017

8-Cale Tatihou

- Les travaux de rejointoiement du musoir étaient prévus pour Novembre pour un coût de 20000€
- Travaux d'urgence pour réparation de l'effondrement d'une partie du musoir, coût supplémentaire de 20000€

9-Maintien des profondeurs

- Dossier bloqué pour une nouvelle analyse des sédiments pour cause de changement de normes
- Analyse du sol pour le stockage à terre
- Prévision de planning Octobre/Novembre 2017
- Coût supplémentaire de 5000€ pour les analyses complémentaires

10-Fréquentation

- Satisfaisante pour la commune
- L'immobilier bouge un peu
- Rénovation de Nelson en brasserie
- Baisse de fréquentation pour le port ainsi que dans les autres ports (FFPP)
- Liste d'attente toujours importante dans les petites unités mais disponibilité pour les tailles supérieures à 9m.
- Ports du Calvados en difficulté
- Possibilité de remise en question des projets d'extensions portuaires

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>

